

Séance du samedi 18 octobre 2025

Date de la convocation: 13/10/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 8

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit octobre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOURLIER,
Emilie KONNERT, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Michèle MATHIEU par Jean-Jacques DEBIEVE,
Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par
Thomas HOURLIER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

**VALIDATION DU PLAN DE STATIONNEMENT PLACE ARISTIDE BRIAND -
(D 2025 070)**

Suite aux travaux de végétalisation de la place Aristide Briand, le Maire propose un nouvel aménagement pour le stationnement des véhicules. Il présente au Conseil municipal une proposition de signalétique horizontale permettant la matérialisation de 18 places de stationnement aux dimensions réglementaires (5 mètres x 2,50 mètres) et d'une place PMR aux dimensions réglementaires (5 mètres x 3,3 mètres). Il précise que cette proposition a été soumise pour avis aux deux commerçants installés sur la place ainsi qu'à l'unité territoriale routière du Département dont la Commune dépend. Il propose que ces travaux de signalétique horizontale soient réalisés en régie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
VALIDE le plan suivant de stationnement de la place Aristide Briand



ACCEPTE que l'opération soit réalisée en régie par les agents techniques de la Commune,
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER

Le Maire
Olivier MAGUET

